

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 46

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

1ère répartition 2017 de subventions à des associations oeuvrant dans le domaine
de la PMI et de la santé

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85**

PRESENTATION

La participation du Département au fonctionnement de diverses associations œuvrant dans le domaine de la PMI et de la santé est proposée dans le cadre d'une première répartition pour l'année 2017 et concerne 5 associations : l'Abri Parental, Médecins du Monde, le Centre Social Air Bel, le Centre Social la Castellane et le Centre de Culture Ouvrière.

Je vous propose, après en avoir délibéré, d'octroyer à ces organismes des subventions de fonctionnement pour un montant total de 135 500 €

L'ABRI PARENTAL

BA : SAN 000723

Président : Jean-Jacques REYMOND

Adresse : 15, Impasse Sarturan – 13005 Marseille

Activité : l'association a une vocation d'assistance aux accompagnants d'enfants hospitalisés. Elle a pour objet de permettre aux proches d'enfants et d'adultes hospitalisés d'être hébergés dans des conditions financières soutenables. L'Abri Parental vient en aide aux familles en leur proposant un service de type hôtelier, à un tarif raisonnable en fonction des ressources de la famille. Les principaux services de soins concernés sont l'hôpital de la Timone enfants, de la Timone adultes et le service de néonatalogie.

En 2017, l'association souhaite poursuivre les travaux déjà engagés dans le cadre de la sécurisation des locaux et de l'accueil du public. Elle souhaite également accentuer son rôle d'association acteur de santé en développant des supports d'information à destination des familles.

Financement : une subvention de 60 000 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour le fonctionnement général de l'association.

Proposition : il est proposé de financer l'association à hauteur de 60 000 € au titre de 2017.

MEDECINS DU MONDE

BA : SAN 000760

Présidente : Françoise SIVIGNON

Adresse : 4, Avenue Rostand – 13003 Marseille

Activité : le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO) offre une prise en charge médico-sociale aux populations en situation de précarité et sans accès effectif aux droits. L'objectif est de faciliter l'accès aux soins, à une couverture sociale et à la prévention, via un accueil individualisé, un accompagnement social et une offre de soins adaptée aux besoins des patients.

Le pôle social du CASO se compose d'une assistante sociale, d'un coordinateur social et d'un infirmier régulateur. Leur rôle est d'accueillir les patients, les informer sur leurs droits et les orienter vers les structures de droit commun. Ils assistent également les médecins et les équipes bénévoles et mettent en place un partenariat institutionnel.

Financement : une subvention de 35 000 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour participer à la rémunération des travailleurs sociaux du CASO.

Proposition : il est proposé de financer l'association à hauteur de 25 000 € au titre de 2017.

CENTRE SOCIAL AIR BEL

BA : SAN 000761

Présidente : Fatima HAMEL

Adresse : 36 bis, rue de la Pinède – 13011 Marseille

Activité : dans le cadre de l'activité autour de la petite enfance, le centre social gère 2 consultations PMI hebdomadaires et une consultation de puériculture.

Le centre social gère également un lieu d'accueil parents enfants pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents à raison d'une séance hebdomadaire. L'objectif du lieu d'accueil est d'accompagner et soutenir la fonction parentale, de favoriser le développement psycho affectif de l'enfant et de l'accompagner vers la socialisation. Il permet aussi de favoriser le lien social. L'accueil est assuré par 2 accueillants dont un psychologue et une éducatrice de jeunes enfants.

Le centre social gère aussi un accueil collectif de mineurs de la scolarisation jusqu'à 5 ans qui répond à un besoin identifié des familles.

Financement : une subvention de 17 011 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour le soutien à l'activité autour de la petite enfance menée par le centre social.

Proposition : Il est proposé de financer l'association à hauteur de 12 500 € au titre de l'exercice 2017.

CENTRE SOCIAL LA CASTELLANE

BA : SAN 000680

Président : Philippe AMET

Adresse : 216, boulevard Henri Barnier – 13016 Marseille

Activité : le centre social gère une halte garderie, un lieu d'accueil parents/enfants, un centre aéré maternel et met en œuvre des actions parents/enfants et des actions de soutien à la parentalité. Les consultations PMI ont été regroupées à la Bricarde, cependant, le centre social reste un partenaire régulier et efficace de l'équipe PMI de la MDST de l'Estaque. En effet, le lieu d'accueil parents/enfants et la halte garderie sont pour l'équipe PMI des outils de travail importants. Le groupe femmes permet également un travail complémentaire de celui réalisé en faveur des enfants. En outre, ce dispositif n'a aucun équivalent sur le 16^{ème} arrondissement de Marseille, quartier particulièrement sensible.

Le centre social a impulsé une démarche qui réunit dans une même dynamique les actions en direction de la petite enfance et de la famille au sein de la Maison de l'Escapade. C'est un espace de socialisation privilégié où sont accueillis les enfants et leur famille afin de prendre en compte la famille dans sa globalité.

Financement : une subvention de 23 000 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour le soutien à l'activité autour de la petite enfance menée par le centre social.

Proposition : Il est proposé de financer l'association à hauteur de 23 000 € au titre de l'exercice 2017.

CENTRE DE CULTURE OUVRIERE

BA : SAN 000748

Président : Rémi CABON

Adresse : le Nautille – 29, avenue de Frais Vallon – 13013 Marseille

Activité : le centre social intervient dans la gestion d'équipements sociaux de proximité et a développé sur ses sites des projets globaux autour de la petite enfance répondant aux attentes de la population.

Le centre social organise une consultation hebdomadaire de PMI en lien avec les équipes PMI du Département avec animation de la salle d'attente sur le site du Grand St. Antoine. Il organise des groupes de paroles de parents une fois par mois, l'éveil du tout petit animé par l'éducatrice de jeunes enfants et depuis 2017 a mis en place un comité parentalité afin de proposer une rencontre avec tous les partenaires du territoire.

Le Centre de Culture Ouvrière organisait en partenariat avec le Département des consultations sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Menet, mais le lieu est fermé depuis février 2017.

Financement : une subvention de 18 000 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour le soutien à l'activité autour de la petite enfance menée par le centre social.

Proposition : il est proposé de financer l'association à hauteur de 15 000 € au titre de l'exercice 2017. La diminution de la subvention par rapport à l'exercice précédent est justifiée par la suppression des consultations sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Menet.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL